



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° 01_CC_2021_CCDS

PORTANT MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°57_CC_2020_CCDS PORTANT CREATION ET CONSTITUTION DES COMMISSIONS OBLIGATOIRES

Séance du 20 janvier 2021

Date de convocation : 14 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un le vingt janvier à dix heures, le Conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de l'Hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur Michel-Ange JEREMIE, 1^{er} vice-président.

Conseillers communautaires présents :

Michel Ange JEREMIE, Véronique JACARIA, Fidélia BOCAGE, Yves VANG, André Roland BERTHIER, Gaetan STANISLAS, Lauric SOPHIE, Pierre-Richard AUGUSTIN, Rodolphe HORTH, Annick ANDRE, Sylvio BOCAGE, Patrick COSSET, Francine GANE, Frédéric LLADERES, Michelle ORIZONO HORTH, Célia TARQUIN,

Absents excusés ayant donné procuration :

François RINGUET à Michel-Ange JEREMIE
Jean-Raymond HORTH à Michel-Ange JEREMIE
Johanna HORTH à Fidélia BOCAGE
Martine PAPAIX à Roland BERTHIER
Céline ZULEMARO à Frédéric LLADERES,

Absent excusé :

Céline REGIS, Denis BURLLOT, Pierre MIRABEL, Eliette BEAUFORT, Rosange CARENE, Loriane DECHESNE, Diana JAMES, Alain YANG,

Absents non excusés :

Jean-Etienne ANTOINETTE, Françoise BRUNO FREDOC, Jean-Robert CHOCHO, Valéria COELHO MACIEL, Candida MARTINEZ, Davy RIMANE.

A été nommé Secrétaire de séance **Monsieur Lauric SOPHIE.**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« Par délibération en date du 24 novembre 2020, le conseil communautaire a adopté la création et la constitution des commissions obligatoires pour la mandature 2020-2026.

Commission intercommunale des impôts directs

Après examen des membres de la commission intercommunale des impôts directs et conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 346 A de l'annexe 3 du code général des impôts, Monsieur Rodolph SAUVONNET, directeur régional des finances publiques, a procédé à des désignations d'office des commissaires. La notification du 7/01/2020 actualise la liste des membres comme suit :

SITUTATION ACTUELLE			NOUVELLE PROPOSITION	
Commission	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Commission intercommunale des impôts directs	Mme Valéria COELHO MACIEL Mr Gaëtan STANISLAS Mr Rodolphe HORTH Mme Célia TARQUIN Mme Véronique JACARIA Mr Sylvio BOCAGE Mme Johanna HORTH Mr Patrick COSSET Mme Céline ZULEMARO Mr Yves VANG	Mme Martine PAPAIX Mr Jean-Claude CHOCHO Mme Michelle ORIZONO HORTH Mme Fidélia BOCAGE Mr Lauric SOPHIE Mme Diana JAMES Mme Rosange CARENE	Mme COELHO MACIEL Valeria Mme HORTH Johanna Mme REGIS Céline Mr VANG Yves Mme PAPAIX Martine Mr MIRABEL Pierre Mme ORIZONO HORTH Michelle Mr SOPHIE Lauric Mme JAMES Diana Mme CARENE Rosange	Mme JACARIA Véronique Mr COSSET Patrick Mr HORTH Rodolphe Mme TARQUIN Célia Mr STANISLAS Gaëtan Mr BOCAGE Sylvio Mme BOCAGE Fidélia Mr BERTHIER André Mme DECHESNE Loriane Mr LLADERES Frédéric

Commission locale d'évaluation des charges transférées

Conformément à la procédure, les Maires des communes membres ont procédé à la désignation de leur suppléant par courrier. Aussi, je vous invite à en prendre acte.

Titulaires	Suppléants
Mr François RINGUET Mme Véronique JACARIA Mme Céline REGIS Mr Michel-Ange JEREMIE	Mr Denis BURLLOT Mme Nadège NADEAU Mr Yves VANG Mr Jean-Raymond HORTH

Suite aux informations recueillies, il est proposé à assemblée de bien vouloir se prononcer quant à la modification des compositions de deux commissions. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 de Monsieur le Préfet de Guyane du 23 novembre 2010 portant création de la Communauté de Communes Des Savanes ;

Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'ordonnance N°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'ordonnance N°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;

Vu la délibération n°57_CC_2020_CCDS portant création et constitution des commissions obligatoires ;

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021 et autorisant également la prorogation ou la réactivation des mesures sociales dérogatoires au-delà du 31 décembre 2021 ;

Vu le rapport de présentation ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 20/01/2021 ;

**ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERÉ,**

A l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE de son rapport à Monsieur le Président ;

ARTICLE 2 : MODIFIE les membres de la commission intercommunale des impôts directs :

Titulaires	Suppléants
Mme COELHO MACIEL Valéria	Mme JACARIA Véronique
Mme HORTH Johanna	Mr COSSET Patrick
Mme REGIS Céline	Mr HORTH Rodolphe
Mr VANG Yves	Mme TARQUIN Célia
Mme PAPAIX Martine	Mr STANISLAS Gaëtan
Mr MIRABEL Pierre	Mr BOCAGE Sylvio
Mme ORIZONO HORTH Michelle	Mme BOCAGE Fidélia
Mr SOPHIE Lauric	Mr BERTHIER André
Mme JAMES Diana	Mme DECHESNE Loriane
Mme CARENE Rosange	Mr LLADERES Frédéric

ARTICLE 3 : PREND ACTE des membres suppléants de la commission locale d'évaluation des charges transférées

Titulaires	Suppléants
Mr François RINGUET	Mr Denis BURLLOT
Mme Véronique JACARIA	Mme Nadège NADEAU
Mme Céline REGIS	Mr Yves VANG
Mr Michel-Ange JEREMIE	Mr Jean-Raymond HORTH

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Cayenne.

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 12

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de procurations : 05

Pour : 21

Contre : 00

Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 20 janvier 2021

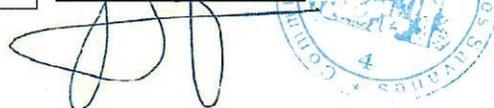
Pour extrait et certifié conforme

Pour le Président empêché,

Le 1^{er} vice-président,

Par délégation,

Michel-Ange JEREMIE



Yalémi TIOUKA

De: Tatiana FALGAYRETTE
Envoyé: vendredi 22 janvier 2021 15:58
À: Secrétariat DGS
Objet: TR: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF973-200027548-20210122-17069.xml; 973-200027548-20210120-01_CC_2021_CCDS-DE-1-2_17173.xml

De : actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr <actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr>
Envoyé : vendredi 22 janvier 2021 15:30
À : tedetis109@e-legalite.com; elegalite@gmail.com; Tatiana FALGAYRETTE <Tatiana.FALGAYRETTE@ccds-guyane.fr>
Objet : ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture de la Guyane
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2021-01-22(GMT+1)
Nombre de pièces jointes: 1
Nom émetteur: COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES
N° de SIREN: 200027548
Numéro Acte de la collectivité locale: 01_CC_2021_CCDS
Objet acte: MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°57_CC_2020_CCDS PORTANT CREATION ET CONSTITUTION DES COMMISSIONS OBLIGATOIRES
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 5.3.6-Autres
Identifiant Acte: 973-200027548-20210120-01_CC_2021_CCDS-DE
